

Poissons : tous poissons

Règlement :

- Chaque équipe se voit attribuer une place par tirage au sort.
- Pêche par équipe de deux.
- Canne au coup uniquement, 11 m maximum.
- seul l'hameçon simple est autorisé.
- Bourriche anglaise obligatoire.
- Interdiction de jeter les restes d'amorce dans l'eau à la fin de l'épreuve.

Les esches et farine :

Sont autorisés :

- esches vivantes, graines et pellets.
- **4 litres d'amorce mouillée terre comprise par équipe** sont autorisés afin de ne pas nuire au cycle naturel de l'étang.

Sont interdit :

- Fouillis, vers de vase, vers de farine, teignes et bouillottes.
- Esches interdites dans l'amorce avant pesage.
- Toute farine supplémentaire trouvé lors du contrôle sera confisqué sur place et rendu à l'issu du concours.
- Les bourriches ne seront mises à l'eau qu'après le passage des organisateurs.

La pesée :

- Tout poisson supérieur à 2 kg sera pesé et comptabilisé, et relâché immédiatement.
- Si nécessaire, plusieurs pesées seront effectuées.

Les responsabilités :

- L'amicale des Durgeons décline toute responsabilité en cas de vol et d'accident avant, pendant et après le concours.
- Elle se réserve le droit d'interrompre la pêche en cas d'orage.
- Tout concurrent ne respectant pas le présent règlement, l'équipe sera disqualifié.
- L'amicale se réserve le droit d'apporter toute modification utile et de bon sens à ce règlement.
- Les emplacements seront maintenus propres et sans mégots.

Inscription :

Obligatoire avec règlement à l'inscription, **50€** par équipe de deux pêcheurs avec le repas du midi compris, ou **30€** sans repas.

Fin des inscriptions le 20 avril 2019.

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale écrite.

Rendez-vous à l'étang à 7 heures, un café sera offert.

7h30 tirage au sort.

8h55 amorçage.

9h00 début du concours.

11h30 – 12h30 pause repas pour les pêcheurs des postes pairs.

12h30 – 13h 30 pause repas pour les pêcheurs des postes impairs.

16h30 fin du concours

-pesée

- remise des prix

1^{er} **120€** 2^{ème} **80€** 3^{ème} **50€**, un lot à chaque participant.

Renseignements et inscriptions :

Chèque au nom de « **Amicale des Durgeons** »

06 86 42 12 24 ou jacques.griffiths@sfr.fr

Envoyer à : **Jacques GRIFFITHS** 1 rue des Neules

Nods

25580 Les premiers sapins